Une solution technologique au covoiturage domicile-travail





WAYZ-UP



Défi 

Action 5.5 : Encourager et développer la pratique du covoiturage

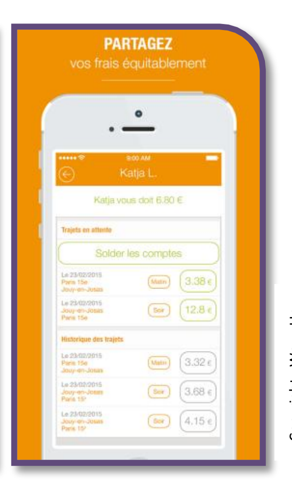


DESCRIPTION DU PROJET

Contrairement au covoiturage sur longue distance qui connaît un succès grandissant, le covoiturage pour les trajets domicile-travail peine à se développer. Les Plans de déplacements interentreprises (PDIE) en cours en Ile-de-France font pourtant état de 30% de salariés en moyenne qui seraient prêts à covoiturer. Des plateformes de mise en relation existent depuis plusieurs années mais elles ne recueillent que peu d'inscrits en moyenne. L'application Wayz-Up a été élaborée pour apporter une solution technologiquement plus adaptée pour faciliter le covoiturage domicile-travail.







Copyright : Wayz-Up

Les salariés qui s'inscrivent au service doivent renseigner leurs trajets récurrents et/ou occasionnels afin de constituer une base d'utilisateurs.

L'application Wayz-Up diffuse ensuite aux intéressés les alertes de départ, gère l'optimisation des trajets et des points de rendez-vous et réalise automatiquement le partage des frais.

L'application est disponible sur iPhone et Android (80% du parc de smartphones) et sur le site internet de l'entreprise Wayz-Up. Le service est ainsi accessible à tout moment et à tous.

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a fait le lien entre Wayz-Up et des entreprises du territoire engagées dans un PDIE. Avec le soutien de l'association des employeurs DELTA SQY, trois entreprises ont accepté de participer à l'expérimentation :

- le Technocentre Renault,
- le site de Snecma
- le site de Hilti.

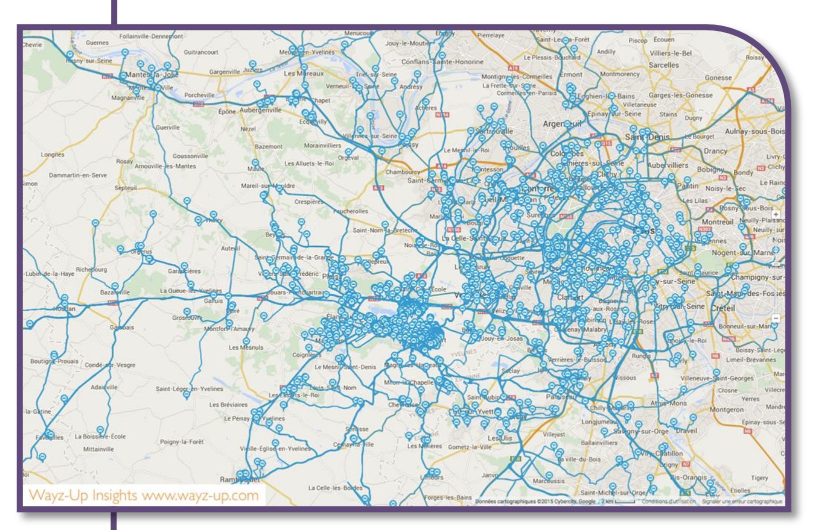
L'expérimentation a été lancée fin janvier 2014 avec une méthodologie et un programme d'accompagnement au changement : journée de lancement avec un petit déjeuner de formation avec les salariés intéressés, distribution de flyers, diffusion par mail de newsletters « mode d'emploi » à tous les salariés, distribution à Snecma et Hilti d'un « chèque covoiturage» à tous les salariés…

Ces trois entreprises, qui possédaient déjà depuis plusieurs années des solutions classiques de covoiturage, étaient en attente d'une solution de covoiturage qui pourrait rencontrer un réel écho auprès des salariés. Suite à cette expérimentation, les trois entreprises ont décidé de poursuivre l'aventure et d'autres entreprises voisines, dont le campus technologique du Crédit Agricole, se sont également inscrites au printemps 2014.

2 LES ACTEURS DU PROJET

Le projet a été porté par l'entreprise Wayz-Up, avec le soutien de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et l'association des employeurs DELTAS SQY sur le territoire.

3 VIE ET SUITES DU PROJET



Les trajets Wayz-Up arrivants sur Saint-Quentin-en-Yvelines le matin entre 6h et 9h30 *(source : Wayz-Up)*

Les résultats de l'expérimentation de l'application sont encourageants. Dans les trois entreprises qui ont participé à l'expérimentation, le nombre d'inscrits a été multiplié par 10 par rapport aux solutions de covoiturage déjà présentes dans les entreprises, pour atteindre en moyenne 15% du nombre de salariés. Un réseau de covoiturage très dense a ainsi été constitué, qui permet à plus de 8 inscrits sur 10 de trouver un covoitureur sur leur trajet et à leurs horaires.

Wayz-Up se déploie maintenant sur d'autres zones d'activités d'Ile-de-France, notamment à Massy avec le nouveau siège de Carrefour et à Rueil-Malmaison avec les filiales du groupe Vinci.

Le succès de l'application repose sur deux facteurs clés indissociables : d'une part, les caractéristiques techniques de l'application qui apporte des réponses aux principaux freins au covoiturage domicile-travail et, d'autre part, l'accompagnement au changement mis en place dans les entreprises.

Les perspectives d'amélioration portent sur les actions à mettre en place pour encourager les prises de contact et multiplier les covoiturages.



CONTACTS

Wayz-Up : Julien Honnart, président et fondateur de Wayz-Up

Pour plus de précisions : pduif@stif.info